

Mairie de Beynac
29 rue de la Croix des Combes
87700 Beynac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/23 EN DATE DU 26/11/2025

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le 26 novembre 2025 à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 14 novembre 2025, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombres de conseiller

En exercice :

Présents :

Excusés :

Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT,
13 Suzanne LAUTRETTE, Jean-Louis CONSTANT,
10 Ludovic DUHAIN, David du BOUCHERON, Suzanne
3 DITLEBLANC, Patrice COTTAZ, Gilles MARIAUX,
Antoine DURAND,

Résultat du vote

Votants

Exprimés

Excusés :

13 **Nicolas MOUSNIER** donne pouvoir à Marie-Claude
13 BEYRAND, **Anthony RICQ** donne pouvoir à Ludovic
DUHAIN, **Marie HEBTING** donne pouvoir à Suzanne
LAUTRETTE

Madame Suzanne LAUTRETTE a été désignée secrétaire de séance.

Annule et remplace la délibération n°15/2023

TARIFS PERISCOLAIRES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les lois n°82-213 du 2 Mars 1982 et n°82-623 du 22 Juillet 1982,

Vu la loi n°86-972 du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,

Vu l'accord des Maires du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Beynac, Burgnac et Meilhac,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

Article unique : décide qu'à compter du 1er janvier 2026, les tarifs périscolaires seront les suivants :

TARIFS REPAS

- 3.90 € par repas pour les élèves
- 5.20 € par repas pour les adultes

TARIFS GARDERIE

- 1.70 € le matin
- 1.70 € le soir jusqu'à 18H00
- 1.70 € supplémentaire le soir à partir de 18H00

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

La secrétaire de séance
Suzanne LAUTRETTE

Le Maire,
Marie-Claude BEYRAND